

# la nouvelle lettre

Directeur de la publication : J. GARELLO  
Commission Paritaire 63570

N°865 – 4 Février 2006

Hebdomadaire 1 €

## EDITORIAL

### LORSQUE L'INDE S'ÉVEILLE

*« Lorsque la Chine s'éveillera » : le célèbre titre d'Alain Peyrefitte a pris aujourd'hui toute sa signification. Mais l'Inde est également en train de s'éveiller, et l'affaire Mittal permet aux Français de prendre conscience de cette réalité.*

*La révélation entraîne de violentes réactions, qui vont de l'incrédulité à la violence, sur fond d'ignorance économique. Le conservatisme français en a pris un bon coup, peut-être va-t-on devoir bousculer le calendrier de l'aggiornamento.*

*Incrédulité : voici qu'une compagnie sidérurgique dirigée par un Indien se met en tête de lancer une OPA « inamicale » sur Arcelor, le géant franco-luxembourgeois-espagnol de l'acier. Il y a quinze jours, on portait Arcelor au pinacle pour avoir absorbé le canadien Dofasco : la France et l'Europe faisaient la preuve de leur dynamisme industriel et financier. Comment est-il possible qu'un certain Lakshmi MITTAL, un Indien qui avance masqué sous une citoyenneté anglaise et une société de droit néerlandais, puisse se permettre de narguer l'emblématique Arcelor ? Et comment ce MITTAL-là se permet-il de lancer une OPA sans même en prévenir notre Ministre de l'Economie ? Et comment l'Inde peut-elle prétendre jouer dans la cour des grands ? Que va-t-on devenir si les pauvres se mettent à vouloir s'enrichir, si les pays du Tiers Monde se mettent à se développer et à émerger ?*

*Violence : cet Indien va voir de quel bois on se chauffe. Les rangs se resserrent : du Parti Communiste à Le Pen, en passant par toutes les composantes de la majorité et de l'opposition, c'est l'union sacrée contre l'envahisseur. L'heure est au « patriotisme économique ». Les gouvernements du Luxembourg et de la France, soutenus par la classe politique quasiment unanime, vont donc tout faire pour protéger Arcelor contre les attaques de MITTAL.*

*Ignorance économique : Les hommes d'Etat sont dans le rêve, ils feignent d'ignorer ou ignorent réellement qu'ils sont impuissants à protéger quiconque contre une OPA légalement formulée. D'une part l'idée de patriotisme économique ne résiste pas à la mondialisation : les entreprises françaises (à commencer par la très publique Electricité de France) ne cessent de prendre le contrôle de sociétés à l'étranger, beaucoup de Français ont acquis des entreprises indiennes. La libre circulation des capitaux est un phénomène irréversible, sauf cataclysme planétaire d'une troisième guerre mondiale et nucléaire. D'autre part l'idée de bloquer une OPA n'a aucun sens : la transmissibilité des droits de propriété, qu'il s'agisse des parts d'une société ou d'un patrimoine privé individuel, fait partie des droits de propriété eux-mêmes. Changer les actionnaires pour changer les dirigeants est la seule façon de mettre les dirigeants d'entreprise en responsabilité : s'ils sont incapables de gérer ils vont avoir de nouveaux patrons dont le premier souci sera en général de les remercier (surtout s'agissant d'une OPA « inamicale »). L'OPA exprime la prétention d'une nouvelle équipe de faire mieux que l'équipe en place, cette prétention est aux risques entiers de celui qui la formule : après tout Mittal peut se tromper, il aura alors englouti beaucoup d'argent pour s'emparer d'une affaire dont il ne pourra rien tirer. Quant à la défense contre l'OPA, elle ne peut consister que dans la confiance des actionnaires actuels qui refuseraient de vendre leurs titres parce qu'ils seraient persuadés que nul ne peut mieux faire que l'équipe actuellement en place.*

*Naturellement la compréhension de ce jeu, pourtant assez simple, n'est aujourd'hui courante que chez les gens qui s'intéressent à la vie des entreprises, faute de la formation économique la plus élémentaire du public français.*

*Ce ne sont pas les syndicats ni les pouvoirs publics qui facilitent cette compréhension. Ils n'ont à la bouche que « la dimension sociale et humaine » de l'OPA, et reprennent le poncif suivant lequel les intérêts des actionnaires et ceux des salariés sont à l'opposé : la rentabilité entraînerait la précarité. En d'autres termes, l'amélioration de la gestion ne pourrait se faire que par une réduction d'effectifs et un durcissement des conditions de travail.*

*C'est oublier plusieurs réalités. La première c'est que la bonne gestion passe par la qualité des relations entre les hommes dans l'entreprise, et qu'aucun gestionnaire n'a intérêt à mépriser le personnel. La deuxième c'est que l'entreprise a investi dans le personnel, et que ce n'est pas un plaisir pour l'entrepreneur ou les dirigeants de licencier des salariés de qualité, ils ne s'y résolvent qu'en tout dernier recours. La troisième c'est que dans le cas où il faut absolument licencier c'est que l'entreprise ne pourrait survivre sans cela, et que tous les emplois, sans aucune exception, devraient disparaître – mieux vaut peut-être supprimer quelques emplois ou fermer un site pour sauver ce qui peut l'être encore. La quatrième c'est que la gestion d'une entreprise peut être défaillante non pas à cause de sur-effectifs ou de sous-qualification de la main d'œuvre mais pour des insuffisances techniques, commerciales ou financières.*

*Les salariés que Mittal emploie aujourd'hui en France et en Europe n'ont eu aucune raison de se plaindre de leurs dirigeants : les syndicats, CGT en tête, en conviennent. Alors pourquoi continuer à ne voir dans une OPA et dans la mondialisation que des formes de la mythique lutte des classes ?*

*Le jour où tout cela sera su et admis, les Français auront une autre opinion dans des affaires comme Mittal-Arcelor. S'ils ne le comprennent pas aujourd'hui, c'est qu'on continue à leur cacher la vérité, à les tenir prisonniers du schéma de la lutte des classes. Mais la réalité économique leur ouvrira bientôt les yeux. La mondialisation donne la leçon. Il faut l'accepter, rompre avec le conservatisme ambiant, et se mettre enfin à l'heure du libre échange et de la libre entreprise.*

*Jacques Garello*

## Conjoncture

### « INDICATEURS AU VERT » : VILLEPIN DALTONIEN ?

Le premier ministre est formel. « La plupart des indicateurs aujourd'hui sont au vert ». Il a fait cette déclaration le jour même où l'on apprenait que la consommation avait reculé en décembre. En réalité, tous les moteurs de l'économie française sont en panne. Ils sont donc au rouge et pas au vert. Mais notre premier ministre, s'il se trompe sur la couleur des indicateurs, se trompe aussi sur leur sens. Fidèle au raisonnement keynésien il pense que c'est la demande globale, dont la consommation, qui mène l'économie. Double erreur d'optique : 1° la consommation est léthargique, et non pas dynamique ; 2° ce n'est pas cette léthargie qui explique notre stagnation. Alors quoi ?

#### **La consommation recule de 1% en décembre**

A peine venait-on de connaître les mauvais résultats de la consommation pour le mois de décembre que le premier ministre, Dominique de VILLEPIN, se répandait dans les médias pour rassurer l'opinion et relativiser ces résultats : « La plupart des indicateurs aujourd'hui, et nous le constatons avec plaisir, sont au vert, marquent une amélioration et vont dans le sens d'une reprise de la confiance ». Restons pour l'instant dans la logique du premier ministre et examinons si le vert est bien de rigueur.

Le principal moteur de la croissance, selon lui, c'est la consommation. On attendait un excellent mois de décembre, en raison des fêtes, de cinq samedis et des magasins ouverts plusieurs fois en décembre le dimanche. La déception est au rendez-vous. Selon l'INSEE, les dépenses de consommation des ménages en produits manufacturés ont reculé, en volume (inflation déduite, c'est-à-dire en termes réels), de 1% en décembre. De plus, la hausse annoncée pour novembre de 1,1% a dû être après coup revue à la baisse à 0,7% seulement. Alors que le troisième trimestre avait été dynamique, la hausse pour l'ensemble du quatrième trimestre n'est que de 0,2%, ce qui confirme les tendances au ralentissement.

La baisse est encore plus sensible dans certains secteurs, comme l'habillement et les chaussures (-4,1%). Certes, le gouvernement fait savoir à juste titre que les produits manufacturés ne sont qu'une partie des dépenses de consommation et que les services occupent une place plus importante. Mais rien ne permet de dire que la consommation de services se porte mieux que celle des produits manufacturés. La vérité, c'est que les Français consomment moins faute de pouvoir d'achat !

### **Recul de l'épargne des ménages**

Le gouvernement veut rassurer en soulignant que sur l'ensemble de l'année 2005, la hausse de la consommation aura été de 2,6% en moyenne annuelle. Mais le profil de l'année est un peu particulier et en glissement annuel (ce qui veut dire du début à la fin de l'année), la hausse n'est plus que de 1,4%. Cela veut dire que le début de l'année était bon et que le mouvement s'est ralenti, voire inversé, depuis.

Il est également intéressant de voir pourquoi cette consommation a pu augmenter, du moins en début d'année. Ce n'est pas parce que la production, l'offre, avait progressé, permettant de distribuer plus de pouvoir d'achat. Non, le pouvoir d'achat continue à stagner, surtout après les prélèvements sociaux et fiscaux. Il n'y a pas de miracle dans ce domaine. Si les Français ont maintenu pendant plusieurs mois leur consommation, c'est parce qu'ils ont puisé dans leur épargne. En trois ans, le taux d'épargne des ménages a perdu plus de deux points, passant de 17,7% du revenu à 15,3% seulement.

Certes, pour les keynésiens, cela n'a pas d'importance : l'épargne est nuisible et seule compte la consommation. Mais la réalité est différente. L'épargne est utile à l'économie. C'est elle qui permet d'envisager des projets à long terme en finançant l'investissement. Cette chute de l'épargne n'est pas une bonne nouvelle, surtout au moment où l'Etat émet des emprunts record et s'endette de plus en plus. Cela signifie que l'essentiel de l'épargne sert à financer les déficits publics et non les investissements productifs.

### **Le vrai moteur, c'est l'entreprise**

Mais la théorie des « moteurs » ne concerne pas seulement la consommation. Pour les keynésiens, tous les éléments de la demande globale peuvent être des moteurs de l'économie. C'est le cas des dépenses publiques, des exportations et des investissements. Il est clair que les dépenses publiques se portent bien. Voilà un moteur qui tourne à pleine vitesse. Mais c'est en réalité un frein, car les keynésiens ne voient pas que toute dépense publique a son revers (le « ce qui ne se voit pas » de BASTIAT) : elle entraîne une hausse des impôts (ou des emprunts) qui crée un effet d'éviction dans l'économie : les dépenses publiques viennent empêcher des dépenses privées d'avoir lieu. Ce moteur là est à proscrire : il détruit des richesses.

Le moteur des exportations est plus prometteur. Mais ce qui compte ici, ce n'est pas la demande étrangère, c'est notre capacité à y répondre par des produits compétitifs. Or notre compétitivité est atteinte, en raison notamment des charges et des impôts, mais aussi de toutes les réglementations qui font que nos entreprises ne jouent pas à armes égales. Et mois après mois, les chiffres du commerce extérieur montrent que les exportations se portent mal et progressent moins vite que les importations, qui, elles, savent répondre à la demande intérieure. Résultat : dans quelques jours, lorsque les chiffres de l'année seront parus, on verra qu'en 2005 la France aura connu le plus grand déficit extérieur de toute son histoire.

Reste le moteur des investissements. Les keynésiens voient les investissements comme une dépense, comme un élément de la demande. Mais là n'est pas l'essentiel. L'investissement, c'est surtout l'offre de demain, c'est la capacité de production, ce sont les emplois d'après demain. Autrement dit, c'est un élément moteur de l'offre et non de la demande. Or, là encore, l'indicateur n'est pas au vert, mais au rouge. Nos investissements progressent trop lentement et ne marquent pas un profond renouveau de l'offre.

Pour nous, les seuls moteurs de la croissance sont les entreprises. Tout ce qui vient alléger leurs charges et les libérer des contraintes administratives et sociales pousse la croissance dans la bonne direction.

## LES EXIGENCES DE LA SOCIÉTÉ CIVILE ENGAGEMENT PERSONNEL ET ESPRIT D'ENTREPRISE

*La dernière journée de l'Université d'Eté de la Nouvelle Economie qui se tenait à Aix en Provence (mercredi 31 août 2005) avait pour thème les fondements de la société civile. Jean Yves Naudet, Professeur d'Economie à l'Université Paul Cézanne, d'Aix-Marseille III considérait la façon dont l'une de ses cellules de base, la famille, s'est vue dépouillée de ses fonctions essentielles par l'Etat Providence. La famille y résistera-t-elle longtemps ?*

### **Jean Yves Naudet : L'engagement familial**

On pourrait se consoler des déboires de la société civile en se disant qu'il en reste quand même un élément important, même dans nos États Providence, qui est la famille. Il est vrai que la solidité de la famille a su bien souvent résister aux attaques du temps. En France un jeune sur quatre est au chômage : cette situation serait-elle supportable si la famille ne continuait à prendre en charge ses enfants ? Dans les moments difficiles la famille sait se retrouver, et mobiliser tout son potentiel d'entraide et d'affection. D'autre part lorsqu'on interroge les jeunes sur ce qu'ils entendent par « réussir sa vie » la réponse qui vient et de très loin en tête c'est « fonder une famille solide ».

Pourtant la famille a souffert et n'a plus aujourd'hui la place ni la vigueur qu'elle a eues dans le passé. Les destructeurs de famille ont fait un gros travail. Tous les régimes totalitaires ont cherché à anéantir la famille et à en confier toutes les fonctions à l'État, mais si l'on veut bien regarder autour de nous, il est tout aussi vrai que l'État Providence a peu à peu détruit les libertés familiales.

Certes, à la différence des régimes totalitaires, cette destruction n'a pas été délibérée, elle a été souvent due aux effets pervers de l'intervention. L'exemple le plus significatif de ces effets pervers est la multiplication des familles monoparentales, puisqu'il est plus avantageux pour une femme d'avoir un enfant sans mari.

On peut donc se demander si la famille, en dépit de son caractère naturel à plus d'un titre, pourra résister longtemps à la poussée étatique née elle-même de la dérive des démocraties contemporaines.

### **Dépouillée de ses fonctions**

Par les interventions de l'Etat Providence la famille s'est vue dépouillée de ses fonctions essentielles. C'est évident en matière d'éducation, nous en avons parlé hier, et on constate de plus en plus que le rôle des parents est quasiment inexistant en matière de libre choix de l'école, car la concurrence scolaire n'est pas véritablement instaurée dans notre pays. Mais c'est vrai aussi en matière de patrimoine, en matière de retraite, en matière de protection sociale, en matière d'assurance maladie. L'étatisation progressive de tous nos régimes sociaux dont nous avons également parlé hier, a retiré aux familles le droit de gérer leur propre patrimoine, le droit de gérer leur propre assurance, le droit de gérer leurs propres retraites.

En France, par exemple, il y a une obligation de s'assurer pour l'assurance maladie à un monopole public, qui est la sécurité sociale. Il y a une obligation de s'assurer, pour le régime des retraites, de cotiser auprès d'un monopole public qui pratique la retraite par répartition et il n'y a pas de possibilité, si on le souhaite, de pratiquer la retraite par capitalisation.

Comme toujours, à l'origine de ces interventions publiques, il y a souvent de bonnes intentions, mais les mesures prises ont été à l'opposé du but recherché. Parfois, il y a une volonté idéologique de détruire la famille, mais, dans tous les cas, la protection sociale généralisée a été la plus importante de ces interventions aux effets pervers. Lorsque la puissance publique prend en charge les individus, depuis le berceau jusqu'au cercueil, les fonctions économiques et sociales de la famille disparaissent. Puisque nous sommes obligés de cotiser à un régime public de retraite, pourquoi allons-nous nous occuper des personnes âgées ? Pourquoi allons-nous en prendre soin lorsqu'il y a, par exemple, une canicule comme celle que nous avons connue en France il y a trois ans ?

### **Le lien entre les générations est distendu**

La solidarité publique et forcée prend peu à peu la place de la solidarité familiale spontanée, puisque la famille est privée de ses moyens financiers (les prélèvements sociaux sont de plus en plus lourds) et de ses motivations naturelles (l'Etat est là, le besoin s'en va). Un aspect assez dramatique de cette évolution est de rompre le lien intergénérationnel qui faisait que les parents prennent en charge les enfants, en attendant que les enfants prennent en charge les parents. Aujourd'hui les déficits des régimes sociaux et du budget de l'Etat sont tels que les sacrifices sont reportés de la génération présente sur les générations futures. Le seul patrimoine des familles est désormais le passif des dettes laissées aux jeunes. La taxation excessive de la fortune et de l'héritage ôte d'ailleurs tout intérêt à la constitution d'un patrimoine familial. La progressivité de l'impôt et la protection sociale sont dissuasives de l'esprit d'épargne et de promotion professionnelle.

De même, offrir la gratuité complète des études évite évidemment aux parents d'avoir à se sacrifier pour les enfants. L'école n'est plus la chose de la famille, mais de l'Etat. Manquer l'école ou s'y comporter n'importe comment ne relève donc plus du domaine des parents, voilà comment ils se font les complices inconscients de la délinquance juvénile.

## **Le droit des personnes bouleversé**

Mais si elle doit récupérer ses fonctions éducatrices et patrimoniales et les exercer efficacement, la famille est-elle en mesure de faire face ? Elle semble très fragilisée de l'intérieur. Pendant des siècles, le mariage a été le socle sur lequel s'est bâtie la famille, et le Code Civil consacrait son rôle déterminant. Aujourd'hui on ne se marie plus, d'une part parce que le mariage n'a plus aucune signification quand le lien peut être brisé d'un jour à l'autre, d'autre part et en sens inverse parce que personne ne veut se sentir lié. La conclusion, c'est tout à la fois la dénuptialité galopante, la banalisation du divorce (un couple sur deux), la filiation hors mariage (un tiers) et les familles monoparentales (près de 40%). Mais le législateur y est pour beaucoup. On dit qu'il s'est « adapté aux mœurs », mais il s'agissait au départ des mœurs d'une minorité ; grâce au législateur tout le monde est désormais invité à se libérer des liens familiaux.

Aujourd'hui, on a prétendu libérer l'individu de toutes contraintes, y compris de celles dans lesquelles il s'était préalablement engagé. Les diverses réformes du droit de la famille ont eu pour effet principal peu à peu de dissoudre les liens familiaux. On dit que la crise actuelle de la famille est avant tout une crise de responsabilité, un refus d'accepter les conséquences de ses actes, un refus de l'engagement, mais cette crise de la responsabilité vient avant tout de l'omniprésence de l'État qui a retiré aux individus les éléments qui constituaient cette responsabilité.

## **Retour au sens des responsabilités personnelles**

Nous voilà donc en présence d'un cercle vicieux : réduire le rôle de l'Etat et du législateur c'est rendre aux familles leurs responsabilités, mais ce sens des responsabilités a été bien entamé par l'Etat et le législateur. Par où commencer ? Il faut sans doute mettre les gens en situation de responsabilité pour qu'ils puissent retrouver le sens des responsabilités. Il faut d'abord supprimer toutes les subventions à l'irresponsabilité : ne plus subventionner l'instabilité familiale, ne plus surtaxer les familles nombreuses et les femmes au foyer, arrêter de pénaliser l'épargne, le patrimoine.

Il faut ensuite rendre à la famille son pouvoir de décision dans le domaine de l'éducation et de la solidarité. Rendre aux parents la responsabilité éducative, leur redonner le libre choix : voilà de nouvelles exigences pour eux. Il faut comparer, choisir, s'impliquer dans les associations de parents d'élèves. Il faut susciter des initiatives, créer des écoles véritablement libres, y investir du temps et de l'argent. Les familles doivent consacrer du temps à choisir et même à gérer l'école de leurs enfants. Bien entendu, le secteur marchand éducatif se développera aussi si on le laisse libre ; si on en finit avec les diplômes nationaux, les diplômes d'État, avec les réglementations nationales, bref si on laisse l'offre scolaire se développer en fonction des demandes des parents.

Parallèlement il faut rendre aux parents la possibilité de gérer eux-mêmes la protection de la famille. Qu'il s'agisse de s'assurer contre la maladie ou contre les aléas de la vie économique (chômage, perte de revenus) le recours à l'épargne familiale et aux compagnies d'assurances est moins coûteux et plus efficace que de s'en remettre à une couverture sociale en déconfiture. Pour les retraites, les choses sont encore plus évidentes, parce que l'explosion des systèmes par répartition est toute proche. Chaque famille doit pouvoir constituer sa propre épargne retraite, la placer dans des fonds de pension par capitalisation, seule garantie sérieuse pour les vieux jours.

Bref, chaque secteur jusque là occupé par l'État doit ainsi être libéré et chacun doit s'y investir. L'espace ne sera pas inoccupé, mais foisonnera des initiatives du secteur marchand qui a été longtemps écarté de ces domaines et de celles des communautés qui ont longtemps été empêchées d'agir et, au minimum, de les inciter à le faire. Mais on ne fera pas non plus l'économie des responsabilités personnelles de chacun et de la nécessité d'une éthique personnelle et familiale forte pour vivifier la famille et la société civile en général. Pour cela, il faut retrouver le sens de la communauté qui favorise le lien social.

Le sens de la responsabilité est une éthique qui est naturelle à l'homme à condition de lui rendre d'abord la liberté d'agir, de le laisser prendre des initiatives. Le droit à l'initiative est l'un des plus importants qui soit. Il est urgent de libérer la société civile pour que chacun puisse librement servir les autres. Retrouver le sens de ses responsabilités, c'est aussi savoir que les droits sont toujours accompagnés de devoirs. Le droit à la liberté s'accompagne du devoir de faire vivre la société civile.

### **EVO MORALES : « VIVE MAO »**

Nous n'avions pas voulu, ces dernières semaines, donner trop d'importance à ce qui se passe en Amérique latine : après CHAVEZ et LULA, voici que la collection des dirigeants de gauche s'enrichit, en Bolivie comme au Chili.

Nous voulons surtout nous arrêter sur la personnalité du nouveau président bolivien, Evo MORALES. Celui-ci vient de faire une tournée mondiale des plus intéressantes, au cours de laquelle il a tenu des propos très clairs, en particulier sur la nécessaire nationalisation du secteur pétrolier.

Il est, bien entendu, passé par Cuba et n'a pas manqué de saluer en Fidel CASTRO, « le maître, le sage ». C'est en effet l'un des derniers staliniens de la planète, hommage lui a donc été justement rendu. Il est aussi passé par le Venezuela du très démocrate Hugo CHAVEZ : à Caracas, il a déclaré se joindre « à la lutte anti-impérialiste et antilibérale » menée par CHAVEZ. Puis le voilà ensuite au Brésil, chez son ami Luiz Inacio LULA da SILVA, qu'il traite de « frère aîné ». Sans doute le trouve-t-il un peu mou dans ses combats et son anti-impérialisme un peu émoussé par le pouvoir.

A Pékin il s'est surpassé. Face aux dignitaires du régime communiste totalitaire, il a affirmé son « respect » pour MAO et proclamé -rien que cela- son « alliance politique et idéologique » avec le régime communiste. Passage obligé aussi par l'Afrique du Sud, la discrimination à l'égard des populations indigènes boliviennes n'ayant d'égal à ses yeux que l'apartheid.

Enfin, le voici en Europe, où il a, paraît-il, cherché à rassurer les investisseurs en leur garantissant « la sécurité juridique ». Rassurant en effet, puisqu'un ambassadeur cité par Le Monde précise que la question n'est pas de savoir s'il nationalisera -il n'y a aucun doute- mais comment il le fera : expropriation ou indemnisation. ? Très rassurant pour les investisseurs étrangers en effet.

Bien entendu, tout le monde ou presque a encouragé le nouveau président, et l'Union européenne elle-même a promis des aides en matière d'éducation, de coopération ou de lutte contre la pauvreté. Pas question de contrarier le nouvel apprenti dictateur. Inutile de préciser que c'est à Paris qu'il a reçu l'accueil le plus chaleureux d'Europe, de la part du Président CHIRAC. MORALES n'est-il pas l'ami de CHAVEZ et de LULA : pour le Président français, cela vaut toutes les cartes de visite.

Bien entendu, depuis qu'il a été élu, Le Monde trouve que le nouveau président a un discours « plus modéré ». En effet, on a pu en juger par le florilège cité ci-dessus. Il est vrai qu'il ne finit plus ses discours pas « A bas les Yankees ». Un grand progrès dans la modération, c'est certain. D'ailleurs, le jour de son investiture, n'a-t-il pas dit qu'il prenait sa source d'inspiration principale chez... Ernesto CHE GUEVARA ? Voilà tout un programme « modéré ».

Ce nouveau président nous inquiète, de même que la dérive gauchiste et marxiste d'une partie de l'Amérique latine. Le temps des réformes libérales, qui avaient permis un redressement économique, semble oublié dans plusieurs pays. CASTRO, LULA, CHAVEZ et maintenant MORALES, sans compter quelques autres de moindre acabit, cela commence à faire beaucoup. Il serait temps que les Etats-Unis recommencent à s'intéresser un peu plus à leur arrière-cour. Et que l'Europe cesse de faire des courbettes à tous les marxistes au pouvoir en Amérique Latine, dont les succès électoraux enferment les peuples dans la misère et l'oppression, et diffusent le poison marxiste dans la planète entière.

## CUISINE FISCALE

Il s'est produit un petit « miracle » sur le plan des finances publiques. Alors qu'il était clair, y compris pour le Commissaire européen concerné, Joaquin ALMUNIA que la France allait avoir en 2005 un déficit public supérieur aux normes autorisées par Bruxelles (3,2%), voilà que l'on apprend tout d'un coup, au bout de quelques semaines après la fin de l'exercice, que le déficit a été « parfaitement » contenu à l'intérieur des 3% (44 milliards de déficit tout de même...). Pas plus, pas moins. Un vrai miracle fiscal.

Or voilà que ce miracle a une explication « très simple », qui vient d'une cuisine fiscale que démonte implacablement notre confrère les Echos. D'habitude, l'impôt sur les bénéfices des sociétés est calculé sur l'exercice précédent (comme l'impôt sur le revenu). Or voilà que dans le cadre du collectif budgétaire adopté par le Conseil des ministres du 23 novembre, il y avait un aspect passé inaperçu : une réforme du mode de recouvrement de l'impôt sur les sociétés, de façon à anticiper l'effet de la hausse des bénéfices attendus pour 2005 dans les grandes entreprises. Cela équivalait à une avance de trésorerie, les grandes entreprises devant retenir désormais le montant du bénéfice « prévu » pour l'exercice en cours pour déterminer la valeur du dernier acompte d'impôt sur les sociétés, payable en décembre.

Pour un chiffre d'affaires compris entre 1 et 5 milliards d'euros, l'entreprise doit payer deux tiers de l'impôt dû au titre de la hausse du bénéfice et pour les sociétés ayant plus de 5 milliards de chiffre d'affaires, l'entreprise doit régler au moins 80% de la somme. Ce petit tour de passe-passe a rapporté immédiatement 2 milliards d'euros, ce qui a augmenté d'autant les recettes et réduit mécaniquement le déficit public à 3% : de quoi échapper aux foudres de Bruxelles.

Mais c'est une véritable course contre le montre qui a dû se produire. En effet, le 8 décembre seule l'Assemblée nationale avait voté le texte du collectif, le Sénat ne s'étant pas encore prononcé. Oui, mais il y avait urgence, puisque le dernier acompte devait être payé avant le 15 décembre. Qu'à cela ne tienne, avant que la loi ne soit votée (merveilleuse anticipation, parfaitement illégale bien sûr), la direction de la législation fiscale écrivait (le 14 décembre ! Il était temps) aux entreprises pour annoncer la nouvelle règle. Et cela en se référant à un texte pas encore voté.

Mieux encore, la lettre précisait « Le projet de loi prévoit que les entreprises clôturant leur exercice le 31 décembre 2005 doivent verser, au plus tard avant la date de la publication de la loi de finances rectificative pour 2005, un acompte exceptionnel ». Vous avez bien lu : au plus tard à la date de publication de la loi ! Autrement dit, merveilleuse efficacité de notre administration fiscale, la nouvelle loi s'appliquait avant sa promulgation. Et il fallait que ce soit avant le 31 décembre pour compter dans le budget 2005.

On s'est donc précipité, le Sénat a fini par voter le texte, puis celui-ci a dû être validé par le Conseil constitutionnel, ce qui a permis la promulgation de la loi pour... le 31 décembre au Journal Officiel. Et comme les entreprises devaient payer avant la date de promulgation, le tour était joué, l'argent est rentré dans les caisses de l'Etat avant la date fatidique. Ce que Les Echos, qui sont un journal poli, appellent « des acrobaties de calendrier ».

On ne sait ce qu'il faut le plus admirer. Le culot d'un Etat qui anticipe la collecte des impôts. Celui de nos juristes qui permettent à une loi de s'appliquer avant d'être promulguée. Où la clairvoyance du gouvernement qui échappe ainsi aux foudres de Bruxelles. En tous cas, désormais, nous ne laisserons plus jamais dire que notre administration manque d'imagination et de suite dans les idées. Elle a même fait preuve ici d'anticipation. Il n'y a aucun doute. Nous avons l'administration fiscale la plus habile du monde. Voilà au moins quelque chose que nous pourrions exporter : notre savoir-faire fiscal.

Mais on ne voit pas pourquoi le gouvernement se générerait. Certes, les entreprises ont protesté contre cette cuisine fiscale, notamment l'entreprise qui a dû ainsi au dernier moment sortir un chèque supplémentaire de 500 millions d'euros. Mais que pouvaient-elles faire d'autre que payer ? Bravo l'artiste.

## **DETTE PUBLIQUE : LA GAUCHE REDECouvre LES ASSIGNATS**

On a beaucoup parlé, il y a quelques semaines, de la dette publique française : 1 100 milliards d'euros en tout, et même 2 000 si l'on tient compte des retraites des fonctionnaires. Sur cet ensemble, une part importante représente la dette négociable, celle qui est détenue sous forme de titres que l'on peut vendre sur un marché (comme la bourse). Il s'agit essentiellement de trois sortes de titres : les BTF (à court terme), les BTAN (à moyen terme) et les OAT (à long terme). On vient même d'en émettre récemment à échéance de 50 ans !).

Selon notre confrère Les Echos, qui fait état des premières estimations de la Banque de France, il semble que les investisseurs internationaux, donc l'étranger en général, les non-résidents, détiendraient 56% de cette dette négociable, soit 385 milliards d'euros de titres. Et cette part ne cesse de croître année après année. Comme le disent Les Echos, la dette de la France fait donc des heureux. Ce chiffre n'a rien d'étonnant, puisque l'on sait par ailleurs que l'étranger (par exemple les fonds de pension américains) détient environ 50% des valeurs du CAC 40. Certains se scandalisent de cette situation. Il faut au contraire se réjouir du fait que nous soyons dans une économie ouverte ; sans cela nous aurions eu bien du mal à financer cette dette publique. Le scandale, c'est le montant de la dette publique que nous léguons ainsi à nos enfants, mais ce n'est évidemment pas le financement extérieur. Cela prouve que jusqu'à maintenant la signature de la France était encore reconnue, ce qui urnnunnnunfuh Tj-